

ABONNEMENT

Par année.....\$3.00
 Pour six mois..... 1.50
 Pour quatre mois..... 1.00
 Méteil Hebdomadaire.....\$1.00

Administration et Rédaction,
 524, Rue Sussex.

LE CANADA

"RELIGION ET PATRIE"

ANNONCES

Première insertion, par ligne.....\$0.20
 Tous les jours..... 0.05
 Trois fois par semaine..... 0.04
 Une fois la semaine..... 0.03

Avis de Naissance, Mariage ou Décès... 0.02

La Société de Publicité,
 Propriétaires.

LE CANADA

Ottawa, 1er Mars 1887

ECHOS POLITIQUES

L'honorable M. Whit visitera sous peu les Territoires du Nord Ouest.

Il y a eu réunion du Conseil des ministres hier après-midi. Les ministres présents étaient Sir John Macdonald, Sir Hector Langevin, Sir A. P. Caron et l'honorable M. Pope.

Un télégramme reçu par Sir Hector, de Trois-Rivières, lui annonce que sa majorité est de 30 au lieu de 10, comme annoncé par quelques journaux.

Les ministres de la Couronne ont reçu la nouvelle que M. Cimon, de Charlevoix, avait été défait par M. Tremblay. Ce dernier, qui est un franc conservateur, a été élu par 31 voix de majorité. Cément, le candidat libéral a reçu 71 voix de moins que M. Cimon.

Les honorables MM. Foster et Sir Charles Tupper sont actuellement retenus en chemin de fer sur les convois bloqués par la neige; le premier à St Polycarpe sur l'Atlantique, et le second à Campbellton, sur l'Intercolonial.

Le retour jusqu'à présent donne 85 membres élus pour supporter le gouvernement. De ce nombre plusieurs sont très familiers avec la Chambre et leurs voix ont été entendues maintes fois avec plaisir dans la Chambre des Communes.

L'honorable Secrétaire d'Etat est arrivé par train du Pacifique Canadien aujourd'hui vers les 3 1/2 hrs. L'honorable M. Chapleau a été reçu à la gare par les membres du Cercle Lafontaine et une foule nombreuse de citoyens. A son arrivée à l'hôtel Russell, on fit lecture d'une adresse à l'honorable M. Chapleau le félicitant de la belle victoire qu'il venait de remporter.

Comme toujours, le Secrétaire d'Etat sut trouver des termes élogieux pour remercier les citoyens de la Capitale de la belle démonstration faite en son honneur.

DANS LES RUES

Après avoir parlé des épiciers et leur avoir fait les reproches les plus mérités, comme tout le monde l'admettra et surtout eux mêmes, j'ai dit aussi un mot aux marchands de nouveautés qui se permettent des empiétements presque aussi excessifs que leurs confrères en friponnerie et en audace. Pardonnez-moi l'expression, mais c'est la faute de la langue française qui ne me fournit, en ce moment, rien de plus énergique.

En m'emparant dernièrement dans des couvertures qu'on prétendait être laine, j'échappai un mot passablement connu, qu'il est inutile de répéter ici, mais qui peut se comprendre facilement par l'expression: *c'est vous qui en empotez le péché*. J'avais déjà saisi une pelote et je me précipitais chez le marchand pour le provoquer en duel, lorsque l'ami qui était à mes côtés, m'apprit qu'un commerçant avait le droit d'occuper vingt pouces de la voie publique, pour faire mousser son droguet et son boudin.

Si jamais quelqu'un a absolument jouti d'une semblable immunité, c'est sans contredit le marchand de nouveautés: il n'est assurément pas en reste avec la loi. Mais chut! parlons bas, j'aime encore mieux les embarras du marchand de nouveautés que ceux de l'épicier, car si ce dernier savait que la loi accorde un espace quelconque, c'est pour le coup que la loi se ferait étendre de la belle manière.

Lorsque ja parle de vingt pouces, n'allez pas croire que notre marchand a mesuré cela avec autant de vigueur qu'il en apporte dans la coupe de son drap. Non, parce que j'ai vu souvent cet homme si avide dans la rue, se couper les doigts avec ses ciseaux, plutôt que de donner une ligne de trop de gaze à retenir les mouches: encore quand la gaze peut les retenir. C'est son intérêt, bien entendu, de me plumer tant qu'il le pourra lorsque j'irai chez lui, de même que c'est mon intérêt à moi de ne pas me laisser crever les yeux par ses couvertures de laine, laine fait avec des fibres de noix de coco et des poils de porc épic: avec des couvertures de ce genre, on se réveille le matin tout étreillé.

J'entends plus d'un marchand me crier insolemment et formidablement qu'une couverture dans la rue ne cause aucun danger et que je suis un grincheux, un impatient, un misanthrope, un critiqueur, un Timon d'Athènes, etc., etc. Ces gens ne se doutent de rien, car si nous voulions les écouter, ils auraient reçu la mission de je ne sais où, de nous martyriser, nous aiguillonnaient, et en ce faisant ôter notre salut et assurer leur damnation. N'aurait-il marchand, mon ami, quand vous suspendez devant votre porte une couverture qui n'est ni plus ni moins qu'une toile en fil de laiton; que vous me crevez les yeux, que vous me lacérez le visage, que vous m'empotez la moitié de la moutache et que je n'avais que cette moitié-là, sapsristi! je suis tenté de m'accrocher à tous vos bibelots et de les flanquer dans la rue, s'il restait encore assez de place pour cela.

Ensuite pourqu'on avoir une table sur laquelle vous étalez les articles de sept ou huit banquerottes. Il vous est assurément permis, messieurs les marchands, d'avoir un *machin* quelconque pour exposer vos précieuses, coûteuses, curieuses et fallacieuses productions: bornez-vous là. De grâce, mettez des tables si vous voulez, mais sachez qu'il vous est défendu d'y construire des arcs de triomphe, des ponts et des clochers. Je ne suis pas un ennemi de l'architecture, tant s'en faut, mais j'aime mieux monter dans un escalier bien fait, que de grimper, en pleine rue, au milieu d'une montagne de pièces d'étoffe: j'ai peur des avalanches.

Vous seriez rudement surpris, Messieurs les marchands de nouveautés, si je vous disais qu'à part votre rôle indiscutable d'assassins, vous êtes d'une immoralité révoltante, à cause de votre désir immodéré du gain et du lucre. Vous exposez, sans vergogne, des corsets, des jupons, des sous-lieutenants, des jaquettes, des objets de dentelle, des bustes de femme découverte, des vertugadins, etc., etc. Et tant d'autres enfin dont le public épris ne connaît pas les noms et beaucoup moins les prix.

J'ai dit que vous répandez l'immoralité et je vais vous le prouver. Quelle idée, par exemple, passe par la tête d'un jeune homme comme moi, lorsqu'il aperçoit au dessus de lui une jaquette qui sautille et tourbillonne. La semaine dernière, j'arrivais en face d'un magasin, et ayant levé la tête, j'aperçus au-dessus de moi, un jupon pendait, dansant, et peut-être vivant!! Je fermai les yeux bien entendu—car on ne sait jamais ce qu'il peut y avoir de us un jupon—et je pris ma course pour m'éloigner le plus tôt possible du diabolique jupon.

Je fis comme cela une trentaine de pas, murmurant contre les marchands indélicats, lorsque je me heurtai violemment contre un objet quelconque, tombant presque à la renverse. J'avais tout simplement lutté le chinois de bois qui sert d'enseigne à un marchand de tabac. Si le Chinois est été vivant, j'étais enjuponné pour toujours!

NAPOLÉON CHAMPAGNE.
(A continuer)

CONSEIL DE VILLE D'OTTAWA

A une assemblée spéciale du Conseil de Ville tenue hier soir, étaient présents Son Honneur le maire Stewart, au fauteuil et tous les échevins à l'exception de M. Germain.

Lue une communication des M. E. H. Bronson, M. P. P., recommandant qu'une députation de ce Conseil soit nommée pour avoir une entrevue avec l'hon. M. Mowat, au sujet de l'établissement sur un point quelconque d'Ottawa Est d'une école des sciences.

Référée au comité des affaires parlementaires
 M. Stephen Wilkins demande la permission de poser un engin avec pouvoir de quatre chevaux, sur sa propriété à l'est de la rue Stewart dans le but d'y faire le nettoyage des tapis.

Référée au comité du Feu et de l'Eclairage.
 L'échevin Cox présente une requête des résidents de Stewarton, demandant une entrevue avec les autorités de la ville au sujet de l'annexion de la rue au sujet de la ville et dans quels termes la chose pourrait être faite.

Sur motion de l'échevin Cox, secondé par l'échevin Gordon, il est résolu que le greffier de la cité notifiera les signataires de la requête qu'un comité spécial du conseil de ville sera prêt à les rencontrer le 8 mars courant à l'hôtel de ville, ce comité étant composé des échevins Durocher, Gordon, Cox, Whillans, Heney et Henderson.

Un rapport du comité du feu et de l'éclairage est ensuite présenté. Il recommande l'acceptation de la soumission de M. P. Lunny pour fournir la nourriture des chevaux; L. Dazé pour les boîtes et C. Gagné pour les habillements à \$15.75 chaque.

Il est aussi recommandé qu'un sujet des extras réclamés par MM. McKenna et Archibald sur le contrat de la nouvelle station du feu, le tout soit référé à M. Alexander pour arbitrage.

Avant l'adoption du rapport, il s'élève une assez longue discussion au sujet des extras, au cours de laquelle l'échevin O'Leary demande quel est le montant réclamé. L'échevin O'Keefe répond que la somme est d'à peu près \$1,000 à \$1,200.

L'échevin Lewis s'informe quel est le montant entier du contrat, ce à quoi l'échevin O'Keefe répond: \$3,000 pour la nouvelle station de feu et \$1,300 pour les améliorations à la station Centrale. Les extras réclamés se montent à \$1,800; sur cette somme le paiement de \$800 a été recommandé par l'architecte de la corporation.

L'échevin Lewis est d'opinion que \$2,000 d'extra sur un contrat de \$5,000, cela peut faire.

L'échevin Borthwick explique les raisons qui ont induit le comité de feu et de l'éclairage à faire la dite recommandation.

L'amendement est perdu sur division de 11 contre 6.
 Le règlement concernant les licences d'hôtel est ensuite lu. Il est à peu d'exception très semblable au système actuellement en force, et fixe les licences d'hôtels à \$150 en addition aux autres \$150 payés en vertu du statut, et les licences de magasin à \$100 en addition aux \$150 du statut. Les licences de magasin ne devront pas excéder 70.

L'échevin Gordon propose, secondé par l'échevin Henderson, que le taux des licences soit de \$200 au lieu de \$150.

L'échevin Durocher demande quelle est la raison de cette augmentation.

L'échevin Gordon dit que c'est afin de prélever le revenu et parce que la loi le permet.

L'échevin Heney dit qu'il ne croit pas cette augmentation désirable, car cela créerait un monopole qui aurait pour but de faire un grand tort aux petits détailliers.

L'échevin O'Keefe s'oppose à la motion.

L'échevin Roger dit que toutes les classes de citoyens sont taxées au maximum par la loi et il ne voit pas pourquoi les débiteurs de li-vraisons ne le seraient pas.

L'échevin Lewis est fermement d'opinion que les licences doivent être augmentées.

L'échevin Desjardins dit que les licences devraient être élevées en proportion de la vente qui est faite, c'est-à-dire que les hôtels qui sont les mieux placés pour recevoir la clientèle devraient être taxés, plus que les autres dont les ventes et les profits sont moindres.

L'échevin Borthwick s'oppose à la motion car il craint une diminution de revenus.

L'échevin Lewis dit qu'il peut disposer dès demain de plus de licences que les commissaires pourraient émaner.

L'échevin Durocher dit qu'il ne favorise pas l'augmentation des licences dans le but de prélever plus d'argent. Il prédit que les commissaires ne pourraient émaner la moitié des licences aux prix qu'on veut les élever; les hôteliers de la basse-ville ne prendront pas

de licences au prix qu'on veut imposer. Il croit que l'on devrait accorder autant de licences que faire se pourra afin de favoriser autant que possible ceux qui n'ont pas de licence, vu qu'il s'est vendu plus de boissons sans licence qu'avec licence durant l'année écoulée.

L'échevin Cox dit qu'afin de protéger ceux qui n'ont pas de licence il est juste que les licences ne soient pas augmentées. Il ajoute que, à partir de l'hôtel de ville jusqu'à la rue Bank il y avait cinq endroits où l'on vendait sans licence et depuis la rue Rideau jusqu'à l'embarcadere du bateau il en avait remarqué dix.

L'échevin Roger trouve très drôle qu'on laisse ainsi vendre de la boisson sans licence.
 L'amendement pour augmenter les licences étant alors mis aux voix est perdu sur division de 12 contre cinq, les échevins Gordon, Lewis, Whillans, Henderson et Roger votant en faveur.

Un amendement proposé par l'échevin Gordon, secondé par l'échevin Henderson, que les licences de magasins soient de \$150 au lieu de \$100 fut aussi perdu.
 Le comité ayant fait rapport, le règlement est lu une seconde fois et adopté.

Sur motion de l'échevin Lewis, secondé par l'échevin O'Keefe, le comité des Finances et le Bureau des Travaux, forment un comité spécial devant faire rapport au Conseil, sur la manière la plus équitable à adopter afin de prélever les fonds nécessaires à l'amélioration des rues de la ville.
 Et le Conseil s'ajourne.

Le comité Parlementaire s'assemble ensuite sous la présidence de Son Honneur le maire Stewart, et décide de recommander au Conseil que le maire et les échevins Lewis, O'Keefe, Henderson et l'avocat de la ville forment une députation pour se rendre à Toronto afin de persuader le gouvernement d'envoyer à fixer Ottawa comme le site de l'Ecole des Sciences Pratiques.

Société St. Pierre

Les membres de cette société sont avertis que la discussion pour la révision des règlements, de la société St. Pierre aura lieu à la séance de mercredi prochain, 2 Mars 1887; ils sont en conséquence invités à assister à la dite séance en aussi grand nombre que possible.

Par ordre
 GHS. BEROARD
 Sec. arch.

—AUX— Terres Boisées

—DE— MATTAWAN

CALLANDER, NORTH-BAY
 STURGEON FALLS
 CHELENSFORD

—ET DE— L'EMBRANCHEMENT D'ALGOMA

et autres; ou aux prairies de
MANITOBA

—DU— NORD-OUEST

Et de la Colombie Anglaise par le
Pacifique Canadien

NOTRE PAYS A L'OUEST

est meilleur que l'Ouest des Etats-Unis et les avantages y sont supérieurs. Si vous ne le croyez pas, venez voir pour vous convaincre.

Le train partant de Montréal traverse les terres boisées du Nipissingue et de l'Algoma, arrêtant à autres places intermédiaires, se rend à Winnipeg et continue sa route jusqu'à Canmore, faisant arrêt à Brandon, Whitewood, Broadview, Regina, Calgary, etc.

Dans ces contrées de Nipissingue, de tout l'Algoma, situées entre Montréal et Manitoba ainsi que dans tout le Nord-Ouest Canadien, on y offre d'excellents

AVANTAGES

aux colons. Nous vendons à
Prix Réduit

—DES— BILLETS DE RETOUR

jusqu'aux terres au
 NO DU LAC SUPERIEUR
 A TOUT EXPLORATEUR
 "BONA FIDE"

Pour plus amples informations s'adresser
 AU BUREAU DE COLONISATION
 266, RUE ST. JACQUES,
MONTREAL

XMAS

TOBOCCAN Amelioree "Star."

Voyez là et vous n'en achèterez pas d'autre.

Raquettes

Grand assortiment à bon marché!

Couvertures pour chevaux, au prix coûtant; se vendant rapidement. Pôles pour rideaux aux bas prix ordinaires, transparents avec dessins d'ornement pour fenêtres et rideaux automatiques, seulement 95 centimes.

LAMPES ELECTRIQUES \$1.50 Chaque

Articles de fantaisie pour présents.

COMPAGNIE MANUFACTURIERE NATIONALE DE COLE, 160 RUE SPARKS, OTTAWA.

CHANCE DE COMMERCE A VENDRE.

UN FONDS D'ÉPICERIES ET DE Liqueurs est offert en vente pour argent comptant à prix très réduit. Le poste est situé au centre d'une population ouvrière, au coin des rues BOTELIER et CUMBERLAND, Ottawa, ou l'on pourra s'adresser ou au bureau du Canada, 524 rue Sussex.

C. STRATTON

Marchand d'Épicerie
 EN GROS ET EN DETAIL
 COIN DES RUES
 Dalhousie et St Patrick
 OTTAWA

M. C. Stratton désire informer les épiciers qu'il leur vendra des épicerie de premier choix des prix extrêmement bas et livrés à domicile.

BERNARD SIMARD BOUCHER

Eaux Nos 1 et 2, Marché des produits et viandes; et No 1 marché Ouest HULL.

M. SIMARD remercie ses nombreuses pratiques et le public de Hull de l'encouragement libéral qu'il a reçu jusqu'à présent et le sollicite de nouveau.

M. SIMARD a toujours en mains un assortiment complet de VIANDES FRAICHES, SALES et FUMÉES, toujours de première qualité.

Les ordres seront exécutés promptement et livrés à domicile gratis. Prix modérés. Une visite est sollicitée.

BERNARD SIMARD,
BOUCHER

L'Union Nationale

ABONNEZ-VOUS AU
Grand Journal

"L'UNION NATIONALE"
 PUBLIE A OTTAWA ET A HULL.
 \$1.00 par année seulement.

8 pages de lecture toutes les semaines. Donne les prix du marché d'Ottawa.

Parait le Vendredi et est déposé à la poste assez tôt pour que les cultivateurs le reçoivent le dimanche.

Magnifiques chromos donnés en prime pour abonnement payé d'avance.

M. ISRAEL DUMAIS, notaire,
 Agent-général.

166 RUE PRINCIPALE,
 HULL.
 N.B.—ON DEMANDE des sous-agents.

BOIS A VENDRE

Bois de corde de première qualité, érabie, merisier, épinette rouge, etc., etc., livré à domicile. S'adresser au No 157 rue Broad chez M. Z. Lagacé, hôtelier, en face de la gare du Pacifique.

Vente à l'Encaie!

DE
CHAUSSURES
 Chez Moodie & Freres,
 193 rue Sparks, Ottawa.

Vente tous les soirs de la semaine, à 7 heures.
 A. B. Macdonald,
 Représenteur.

B. G.

Eau! Eau!

\$200,000 valant de

MARCHANDISES SECHES!

Légèrement endommagées par l'eau douce durant l'inondation à

CORNWALL

BRYSON, GRAHAM & Cie.
 Ayant acheté 51 caisses de ces marchandises à

47 cents dans la \$

—VENDENT—
 Les Cotons, Coton Carreauté,
 Shirts, Colonnades,
 Couteils, etc., etc.,
 A PRES DE MOITIE PRIX.
 Conditions comm. tant.

BRYSON GRAHAM et Cie.,

150, 152, 154, rue Sparks.

& Cie.

AVIS

Il est donné avis que la première assemblée générale annuelle des actionnaires de "The Lake Temiscamingue Colonisation Railway Company" aura lieu MARDI, premier jour de Mars prochain (1887) à huit heures P. M. au palais Archépiscopal d'Ottawa dans la cité d'Ottawa afin de procéder à l'élection de neuf directeurs pour l'année prochaine et pour les autres fins générales de la compagnie.

Par ordre du Bureau de Direction,
 LASALLE GRAVELLE,
 Secrétaire-Trésorier.

Ottawa, 19 février 1887.

WOODCOCK'S

CHAPEAUX EN FEUTRE
 Seulement 25cts chaque.

MAGASIN —DE— MODES!

A BON MARCHÉ

CHAPEAUX EN FEUTRE

Seulement 25cts chaque.

Meilleurs avantages à Ottawa

39, rue Sparks

CONTRAT DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS adressées au Maître Général des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le 11 Mars 1887 pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années six fois par semaine, aller et retour, entre North Gower et Osgoode (Station du chemin de fer) à partir du 1er Avril prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté seront en vue aux Bureaux de Poste North Gower, et Stations de Kar et Osgoode, où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

T. P. FRENCH,
 Inspecteur des postes

Bureau de l'Inspecteur des Postes, Ottawa,
 15 Février 1886

Un Emploi de Représentant
est offert dans chaque ville pour la vente à crédit des obligations à lots des villes de Paris, Marseille, Lyon, du crédit foncier de France etc., payables 5, 10, 20 et 50 francs par mois. Ecrire à M. le secrétaire de la CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT, société constituée le 4 mai 1886, 116, Place Lafayette, 116, à Paris.

NOTES COMMERCIALES
Hygiène.—Un des préceptes les plus rigoureux de l'hygiène domestique c'est de tenir les intestins, le foie et l'estomac en bon ordre. Le remède du Dr Szy, le grand remède du jour pour ces trois importants organes, est donc l'un des agents les plus utiles de l'hygiène domestique.

Allez chez Chevrier Frères pour vos encadrages—Le seul magasin où ils seront faits au prix coûtant 466 rue Sussex.

Chez M. Laurent Duhamel vous trouverez un assortiment de viande fraîche de toutes sortes au quartier et à la livre, livrées à domicile, M. Duhamel remercie ses nombreuses pratiques et le public en général de l'encouragement qu'on lui a accordé jusqu'à ce jour. Une visite est respectueusement sollicitée.

5015 de Fleur Patented pour 75c. Chez N. A. Savard.

Temps des présents
A cette occasion, ne manquez pas de faire une visite aux magasins de P. C. Guillaume, car là vous trouverez toutes sortes de jolis objets pour les étrennes, tels que livres d'histoires avec beaux couvertures de luxe, albums couverts en peluche et en cuir de Russie; objets de fantaisie de toute sorte, et jouets d'enfants, une grande variété; aussi le plus grand choix de cartes avec inscriptions en français et en anglais.

Toutes les personnes nerveuses ne devraient pas manquer d'Essai St-Léon, le meilleur remède. DUNN, seul agent.

La Vieille France n'oublie jamais les enfants de ses enfants; lors même qu'ils sont éloignés d'elle, elle éprouve un vrai bonheur de pouvoir les reconnaître, par leur fidélité aux traditions de leurs pères: Dieu et nos drois.

Montres, Bijouteries, Joints de mariage etc. en tous genres, à 50 pour 100 de rabais et garantis tels que représentés sinon l'argent vous sera remis. Chez H. Norez, No 30 rue Rideau, près du pont des Sauteurs. Bargains à commencer d'aujourd'hui. Le 21 août 1886.

L'Essai St-Léon est le meilleur remède pour la Diphtérie. Prescriptions en. P. C. Guillaume, seul agent.

Unités métriques internationales
Leurs valeurs en unités canadiennes

LONGUEURS
Le mètre (dix-mill onzième partie du quart du méridien terrestre) vaut 3 pieds 3 lignes, ou 1 verge et 1/10.
Le décimètre (10e du mètre) vaut 4 pouces anglais, ou une largeur de main.
Le centimètre (100e du mètre) vaut 3 lignes, ou 3/8 de pouce, largeur du bout du petit doigt.
Le millimètre (1000e du mètre) vaut 1/32 de ligne.
Le décamètre (10 mètres) vaut une demi-toise, ou 2 perches, ou 11 verges, ou 33 pieds.
L'hectomètre (100 mètres) vaut 5 chaînes, ou 118 verges, ou 1/3 de deux arpents.
Le kilomètre (1000 mètres) vaut 50 chaînes, ou 1100 verges, ou environ 2/3 de mille.

SURFACES
Le mètre carré vaut 1 verge carrée et 2/10 ou près de 11 pieds carrés.
L'are ou décimètre carré vaut 4 perches carrées anglaises, ou 120 y. r. carrés.
L'hectare ou hectomètre carré vaut 2 acres 1/2, de sorte que 2 hectares font 5 acres.
Le kilomètre carré vaut environ 2/5 de mille carré, de sorte que 5 kilomètres carrés valent environ 2 milles carrés.

VOLUMES ET CAPACITÉS
Le mètre cube, ou stère ou tonneau, vaut 1 verge cube et 2/10, soit 34 pieds cubes, ou 220 gallons, ou près de 3 minutes.
Le litre ou décimètre cube vaut environ 1 pinte.
Le décalitre (10 litres) vaut 2 gallons et 1/5.
L'hectolitre (100 litres) vaut 22 gallons.

POIDS
La tonne métrique (poids d'un mètre cube d'eau) vaut l'ancienne tonne canadienne, ou un peu plus que la tonne anglaise.
Le quintal métrique vaut 2 fois l'ancien quintal canadien, ou 2 fois et 1/5 le quintal anglais.
Le kilogramme (poids d'un litre d'eau) vaut 2 livres et 1/5 (avoir poids), de sorte que 5 kilogrammes valent 11 livres.
Le gramme (poids d'un centimètre cube d'eau) vaut 1/28 d'once, ou un peu plus qu'un demi-grain.

MONNAIES
Le franc vaut 1 chaîne, ou 1/5 de piastre.
Le centime est la 100e partie du franc; 5 centimes font 1 sou ou 4 cent.

CARTES PROFESSIONNELLES

OTTAWA
Dr. J. A. FISSIAULT,
CHIRURGIEN-DENTISTE,
No. 25, Rue Sparks, en face du Russell.
Extraction de dents à l'aide du gaz.
Heures du bureau de 9 a.m. à 5 p.m.
Ottawa, 17 nov 1885—1a

A. J. A. ROBILLARD
MÉDECIN VÉTÉRINAIRE
46 RUE YORK
Seu Canadien-Français diplômé au Collège d'Ottawa jusqu'à ce jour.

Macdougall, Macdougall & Belcourt,
AVOCATS, PROCUREURS
Ontario et Québec.

"Scottish Ontario Chambers" coin des rues Sparks et Elgin, Ottawa.
Hon. Wm. Macdougall, C. R.
FRANK M. MACDOUGALL,
N. A. BELCOURT, L.L. M.

Dr J. Nolin
CHIRURGIEN-DENTISTE
Elève du Collège Dentaire de Philadelphie, licencié pour la Province de Québec, et diplômé du "Royal College of Dental Surgeons" d'Ontario,
Coin des rues Rideau et Sussex
Heures de bureau : 9 à 5.

Dr L. Coyteux Prevost
132, Rue Daly, OTTAWA.
HEURES DE BUREAU 8 à 10 a. m.
" " " 1 à 3 p. m.
" " " 6 à 8 p. m.

Valin et Adam
AVOCATS ET NOTAIRES PUBLICS
ARGENT A PRETER.
BUREAU : 25 rue Sparks, vis-à-vis l'Hotel Russell.

J. A. VALIN, A. A. ADAM
M. Adam, membre du barreau de Québec, s'occupera aussi des affaires requérant son attention dans cette province.

Dr Alfred Savard
BUREAU :—No 376 RUE CUMBERLAND
Ancienne résidence du Dr Prevost

L. A. Olivier
AVOYAT
Bureau.—Rue d'Alfred des rues Rideau et Sussex, Block d'Eglise, Ottawa, Ont.

ARGENT A PRETER
Dr C. G. Stackhouse
DENTISTE

M. le Dr C. G. Stackhouse, chirurgien et dentiste, tient son bureau au No 161 rue Sparks et à sa résidence privée au No 258, rue Albert Ottawa.

Le docteur extrait les dents sans causer de douleur à son patient en se servant du gaz nitrique oxydé dont il fait une spécialité.

CARTES PROFESSIONNELLES

HULL
MAJOR & TALBOT,
AVOCATS.
C. H. Major. A. X. Talbot.
Bureau à Papineauville et à Hull, coin des rues Britannica et Albert.

Suivent les cours de Circuit à Hull, Papineauville et Aylmer, la cour Supérieure, la cour Criminelle, les cours Supérieurs et de l'Échiquier.

Paul T. C. Dumais
INGÉNIEUR DE LA CITÉ DE HULL,
ARPENTEUR FÉDÉRAL ET DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Arpentage des limites à bois, terrains militaires, division des lots de fermes exécutés aux conditions les plus faciles.
Bureau : Hôtel de ville, Hull. Résidence : King's Road, Hull.

P. Thos Desjardins
NOTAIRE PUBLIC
Secrétaire trésorier du comté d'Ottawa
Bureau et résidence : 117 rue Principale Hull. Bureau à La Pointe à Gatineau.
Argent prêté sur propriétés foncières.

J. Malcolm Macdougall, B. C. L.
Avocat, Procureur et Solliciteur. Aviseur légal du comté d'Ottawa.
RUE MAIN, AYLMER, P. Q.

Rochon et Champagne
AVOCATS
246 Rue Principale, Hull
A Rochon. L. N. Champagne, L.L.D.

RESTAURANT FRANCAIS
C. L. BELIER, Prop're
65, rue Metcalfe, Ottawa.

Repas à toute heure. Les consommateurs peuvent compter sur toutes les primaires de la saison. Une table d'hôte régulière pour le dîner sera tenue service tous les jours de 8 hrs. p.m. à 7.30 p.m. HUITRES, UNE SPÉCIALITÉ! HUITRES FRAICHES RÉGULIÈRES TOUS LES JOURS! services dans tous les genres. Essayez-les!

Les bails, les parties de nocces ainsi que des dîners complets seront servis à court délai aux familles privées. Soupes, plats divers, salades, dinde déossée, pâté de gibier, gibiers de toutes descriptions, gelées, charlotte russe, pudding glacé, glaces de toutes sortes pouvant être obtenus sous le plus court délai.
Ottawa, 26 novembre 1885.—1 an.

AVIS AU PUBLIC
Si vous voulez acheter ou faire vendre un lot de terrain, une maison ou autres dépendances, adressez-vous à

A. B Macdonald
Encanteur et agent pour propriétés foncières, No. 111 rue Rideau. (Bloc Brick) N. B.—Ventes tous les matins, après-midi et soirs

PENSION DEMANDEE—Un jeune homme de langue anglaise désire trouver une bonne pension dans une famille Canadienne-française parlant le langage français d'une manière pure et correcte. On préférerait une famille dont l'un des membres pourrait enseigner le français dans la maison même. Pour informations, s'adresser au bureau du "Canada," rue Sussex, 23 Dec., 1886.

VENANT D'ÊTRE REÇUS

10,000
ROULEAUX DE TAPISSERIES
De tous genres et de tous prix.

Aussi, assortiment complet et varié de Peintures, Huile, Mastic, Et tous les articles qui d'ordinaire font partie d'un magasin de ce genre.

G PHILIBERT
PEINTRE.
208 RUE DALHOUSIE OTTAWA.

Collège International, Commercial
ET PRÉPARATOIRE.
INSTITUT D'ÉDUCATION
DE FRAWLEY J

Transporté au No. 474, Rue Sussex.

Ce collège bien connu pour le cours commercial qui s'y donne s'est ouvert MARDI, le 14 courant.

Je me suis associé pour le présent terme commercial du collège trois professeurs de haut mérite et de grandes capacités.

L'objet du collège est
1er—D'accorder la facilité d'apprendre rapidement aux jeunes élèves qui ne peuvent suivre le cours ordinaire des autres collèges ou académies.

2ème—De préparer les élèves pour le Service Civil et la Matriculation et de passer les examens comme Ingénieurs.

3ème—Pour donner l'avantage à ceux qui sont en retard dans leurs études, d'acquiescer les connaissances dont ils ont été privés.

Il est de la plus haute importance que les élèves commencent à l'ouverture même des cours afin de subir avec succès les examens de No-embre, Janvier et Mars.

H. J. FRAWLEY, M. A.
N. B.—L'Institut est assuré les services du Professeur J. A. GUIGNARD pour donner un cours de FRANÇAIS, embrassant la Grammaire, la Composition et la Littérature.

Les heures consacrées à l'étude sont :
Matin 9.30 à 12.00
Après-midi 2.30 à 5.30
Soir 7.30 à 10.00
Ottawa, 16 Sept., 1886—1a.

HOTEL RIENDEAU

TENU SUR LE PLAN
Européen et Américain,
64 Rue St. Gabriel, Montréal.

Cet Hôtel offre au public voyageur tout le confort désirable. La table est toujours abondamment servie des prémices de la saison, préparées par des cuisiniers français de premier ordre. Repas à toute heure.

On trouvera constamment à cet établissement de première classe, des vins, liqueurs et cigares de choix.

JOS. RIENDEAU,
Propriétaire.

BARDEAUX!

M. G. A. Adam, de la Pointe Gatineau, informe ses amis et le public en général qu'il a en mains une grande quantité de Bardeaux en pin avec chanfrein et plein dans les côtes qu'il vendra à d'aussi bonnes conditions que partout ailleurs.

Les personnes qui désirent acheter de bons bardeaux avec chanfrein y gagnent car ce qui donne de la valeur au bardeau offert en vente par M. Adam, c'est la manière dont il est chanfreiné et la qualité du bois dont il est fait. M. Adam n'emploie pas les restes de son moulin pour confecturer son bardeau, mais le fait d'après le billot de bois solide. Avis aux connaisseurs!

G. ADAM
Pointe Gatineau
Ottawa, 29 Oct. 1886—6m.

MOUSTACHES!

La manière de faire croître une jolie moustache ou quelques semaines sera donnée avec tous les détails particuliers en envoyant un timbre poste de 3 centimes à

WILLIAM JONES,
Nos. 30 et 32 rue Steiner, Toronto, Ont.

CHEVILLURE MAGNIQUE

Les dames qui enverront un timbre de poste de 3 centimes recevront des instructions sur la manière de garder à leur cheville leur couleur primitive, les empêcher de tomber et se garantir des maux de tête.

Adressez : **WILLIAM JONES,**
30 et 32, rue Steiner, Toronto, Ont.
Ottawa, 13 Sept. 1886—1an

Quelques uns des avantages

DES
CELEBRES

AMERS INDIGENES,

LE
POPULAIRE TONIQUE STOMACHIQUE.

1er Avantage—Les "Amers Indigènes" sont à la portée de toutes les bourses. Le pauvre peut en faire usage, et le riche ne peut pas le remplacer avec son argent. Avec un paquet de 25c., on prépare 3 ou 4 grandes bouteilles d'Amers de trois deniers.

2e Avantage—Les "Amers Indigènes" ne contiennent aucun minéral, mais seulement des plantes de nos campagnes, comme houblon, pissenlit, rhubarbe, et quinze autres plantes les plus populaires.

3e Avantage—On peut en prendre à volonté sans aucun danger.

4e Avantage—Les "Amers Indigènes" agissent sur les intestins, et sont un puissant purificateur du sang.

5e Avantage—Pour ouvrir l'appétit, et aider la digestion, les "Amers Indigènes" sont sans égal.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.
PROLONGEMENT DE DATE.
A date depuis laquelle on pourra voir les plans et devis de
L'ENTRÉPOT DE VERIFICATION
A OTTAWA
est par les présentes prolongée jusqu'à
Lundi, le 21 Février, et la date de la réception des soumissions, est reculée jusqu'à
Mardi, le 8 Mars.
Par ordre, A. GOBILL, Secrétaire
Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 12 Fév. 1887.

PELLETIERIES! PELLETIERIES!
L'HIVER EST ARRIVÉ!
GRAND ASSORTIMENT
—DE—
Capots en Fourrures, Casques, Gants, Mitaines,
POUR TOUS LES GOUTS;
Collets de Manteaux, Manchons, garnitures en
Loutre, etc., etc.
—CHEZ—
J. COTE,
123, Rue Rideau.

Pour garnir les Maisons.
Nous venons de recevoir un assortiment de
TAPIS DE BRUXELLES
—T DE—
TAPISSERIE
Voyez-les avant d'acheter.

Harris & Campbell,
RUE O'CONNOR.
Montres, Chaines, Colliers Etc.,

VENUS AUX CONDITIONS TRES FACILES DE \$1. par semaine
—PAR—
Chevrier Freres
466, RUE SUSSEX.

Montres d'or pour dames, reveil matins, cadres, miroirs, etc.,
vendus à la semaine par
CHEVRIER FRERES
N. B. Vous aurez la visite de notre agent avec des échantillons

CHÉMIN DE FER
"CANADA ATLANTIC"
LA
VOIE LA PLUS COURTE
ENTRE
OTTAWA ET MONTREAL

Et Ottawa à Boston et New-York, et sous les points à l'Est et au Sud.

Les convois partiront de la gare de la rue Elgin comme suit :
TRAIN EXPRESS DE MONTREAL :
8.00 a.m. TRAIN EXPRESS se raccordant avec l'Express du Grand Tronc à Grosse Pointe pour l'Ouest et à Montréal avec les trains du Grand Tronc pour l'Est et le Sud-Est, arrivant à 11.30 a.m.

4.50 p.m. TRAIN RAPIDE avec salle à dîner, arrivant à Montréal à 8.30 p.m., se raccordant avec les trains du Vermont Central et du Grand Tronc pour l'Est.
Les convois arriveront à 12.30 p.m. et 8.00 p.m. de l'Est, se raccordant à la gare Bonaventure, Montréal, avec les trains de l'Est et du Sud. Char Palais Pullman sur les trains de Montréal.

Un train quittera la gare du chemin Richmond à 7.45 a.m. et 4.35 p.m. se raccordant avec les trains Express de Montréal.

Exp. des Boston et New-York via Rouse's Point.
1.20 p.m. Quittera Ottawa, gare de Rouse's Point à 7.50 p.m. et se raccordant à cet endroit avec les trains du Vermont Central et Delaware et Hudson, pour l'Est et le Sud, arriveront à Boston à 7.49 et à New-York à 7.00 le lendemain matin.

Des chars dorciot Pullman sont attachés aux trains entre Ottawa et Boston. Les passagers d'Ottawa pour New-York prendront les Pullman à St. Alban ou à Rouse's Point.

Les billets, les lits et tout autre renseignements peuvent être obtenus au bureau des billets de la cité ou aux stations.
E. J. CHAMBERLIN,
Surintendant Général.

PERCY R. TODD,
Agent général des passages.

ATELIERS TYPOGRAPHIQUES

—DU—
"CANADA"
ET DE

L'Union Nationale

584 RUE SUSSEX,
OTTAWA

On exécute à ces ateliers toutes sortes

D'IMPRESSIONS

TELLERS QUE:
Livres,
Lètes de comptes,
Memorandums,
Cartes d'affaires,
Cartes de visite,
Chèques,
Billets,
Traites,
Enveloppes

Catalogues,
Listes de prix,
Programmes,
Circulaires,
Affiches,
Placards,
Lettres funéraires,
Etc., etc., etc.

BLANCS POUR AVOCATS
Déclarations sur compte,
Déclarations sur billet,
Demandes de plaidoyer,
Comparutions,
Subpoenas,
Affidavits,
Oppositions,
Fiats,
Inscriptions
Etc., etc., etc.

POUR NOTAIRES
Contrats de vente,
Contrats de mariage,
Blancs de billet,
Procurations,
Quittances,
Transports,
Procès,
Obligations, etc.

POUR LES GREFFIERS ET LES COMMISSAIRES
Blancs simples de sommation,
Tiers-Saisie après jugement

Blancs de Procès-Verbaux
D'avis de Vente
De Saisie,
De Vente

POUR LES SEC.-FRESORIERI
Listes d'évaluation,
Listes De Perception,
Liste Alphabétique d'électeurs.

LE TOUT SUR BON PAPIER
ET A DES

PRIX TRES BAS

Les ordres envoyés par la Poste reçoivent une attention toute spéciale et sont exécutés sans délai.

ABONNEMENTS:
LE "CANADA" quotidien, par an, \$3.00
L'UNION NATIONALE hebdo., de \$1.00
Tout abonnement est invariablement payable d'avance.

LE
—Je
jeune h
Et tu le
trois m
comme
tu veui
compre
c'est en
mes vra
entré da
—No
—Eh
comme
époux...
Le je
proché
que, pre
Pietro le
—Qu
il pris d
de.
Il che
Stefana.
guait à
sa fière
estompé
quet d'
pendaien
Il y e
Enfin,
fille pari
—Piet
claire, re
—Celle
—Qu
tuée !
Le je
le-corps.
—Don
Tu crois
—Lu
maître l
femme,
tué.
—Moi
—Ne
—Qui
—Dom
—A q
—A u
dernier s
Pietro
il croisa
et resta
—Eh
—Apr
Que te di
Quelque
mais Do
—Oui
l'ai tué ?
—Tu
—Mor
—La
me méri
fame ?...
—Stef
—La
mort ass
—Ces
—Ces
bé, son c
ceinture
—Mer
retrouvé
—Ces
avait pri
—Qui
—Moi
D'un g
avait ot
tendit sc
me d'aci
brillait t
Le je
front da
—Est
s'écria-t
Est-ce to
na ?.....
Achév
moi ?...
—Le
Prends c
—Fol
—Just
moi, tel
d'amour
sous moi
menico l
ton illus
ton désè
Jusqu'à
péré. Ter
re malgr
ve.....
ta femm
n'ont ét
plus pu
ble !.....
pensais l
dans l'ex
gé, se dr
le coutes
main, et
lame a
Prends l
cœur de
—Stef
—Tu

LA MEILLEURE VALEUR POUR LE PRIX DANS LA CAPITALE

| THÉS VERTS | | THÉS NOIRS | |
|---------------------------------|---------|-------------------------------|---------|
| Jeune Hyson, (bon)..... | 20 cts. | Congou, (bon)..... | 25 cts. |
| Poudre à canon, (de choix)..... | 30 " | " (choix extra)..... | 30 " |
| (extra)..... | 35 " | | |
| THÉS DU JAPON. | | | |
| Bon, (Feuille naturelle)..... | 18 cts. | Choix Extra (non-coloré)..... | 25 cts. |
| De choix "..... | 20 " | " " "..... | 28 " |
| Très bon "..... | 22 " | Garanti pur "..... | 30 " |
| Choix extra "..... | 23 " | " " "..... | 35 " |

Pas de tirage au sort, vous achetez du Thé et ne payez que le plus bas prix possible du Thé. Pas d'argent gaspillé en vue de gagner du cristal dont le plus souvent vous n'avez pas besoin.

E. P. D'OESENNE, Gérant,
143 et 145 RUE PRINCIPALE, HULL.

S. ROGERS et FILS
Entrepreneurs de Pompes Funèbres
ET EMBAUMEURS,
15, rue St. NICHOLAS,
OTTAWA.
RESIDENCE AU-DESSUS DU MAGASIN.
Connections par Téléphone.
Tous ordres remplis avec promptitude et à de bonnes conditions.

LES POELES DE SMART
Sont les Meilleurs
Toutes descriptions de Poêles et Fourneaux constamment en vente aux Entrepôts de Variété et aux Salles de Fourniture de Maison.
532 et 534, RUE SUSSEX, OTTAWA

JOSEPH BOYDEN
CONFISERIES !
PATISSERIES.
Nouveau Poste Canadien-Français
A. TRUDEL et Frère,
PROPRIETAIRES.
540, RUE SUSSEX.
(Ancien poste de M. Broderick)
MM. Trudel désirent informer le public d'Ottawa et des environs qu'ils tiendront constamment à leur nouveau poste toutes les confiseries désirables qu'ils manufactureront eux-mêmes, à l'usage patin-savoire, pour dîner de noces et pour fêtes, bonbons de toute sorte, gâteaux, biscuits, dragées et tout ce qui se trouve généralement dans un établissement de première classe.
Les soussignés, par leur longue expérience dans cette ligne de commerce sont en mesure de donner satisfaction à tous et comptent sur l'encouragement libéral des Canadiens-français de la capitale et du public en général.
On fera bien de venir faire une visite.
A. TRUDEL et Frère.
Confiseurs.
Ottawa, 1er Dec., 1886.

AVIS
EST par le présent donné que demande sera faite à la Législature de Québec à sa prochaine session, au sujet de la Compagnie de chemin de fer d'Ottawa et de la Vallée de la Gatineau, pour un acte amendé l'acte d'incorporation de la dite Compagnie et lui accablant le privilège de s'amalgamer avec d'autres compagnies de chemins de fer en prolongant le temps fixé pour la complation de ce dit chemin de fer et lui permettant d'emettre des débetures portant hypothèques ou par l'extension de ses pouvoirs de construction d'autres branches ou autrement pour amender le dit acte d'incorporation pour d'autres fins.
H. B. MACKINTOSH,
Secrétaire de la Compagnie.
Daté à Ottawa, ce 5 Janvier, 1887.

CONTRAT DE LA MALLE
DES SOUMISSIONS adressées au Maître Général des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le 11 mars 1887 pour le transport des Mallettes de sa Majesté sous les conditions d'un Contrat à tout terme de quatre années douze fois par semaine, aller et retour, entre Aylmer et Ottawa, à partir du 1er avril prochain.
Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté sont en vente aux Bureaux de Poste d'Aylmer, Tetsauville, Hull et Ottawa, où l'on pourra, aussi, se procurer les formulaires de soumission.
T. P. FRENCH,
Inspecteur des Postes
Bureau de l'Inspecteur des Postes
Ottawa, 16 février 1887.

UN CONSEIL AUX MÈRES—Êtes vous troublées la nuit et tenues éveillées par les pleurs et les gémissements d'un enfant souffrant de la dentition ? Il en est ainsi, allez immédiatement chercher une bouteille du Sirop Calmant de Mme Winslow, pour la dentition des enfants. Son effet est inappréciable. Il soulagera immédiatement le petit malade. Mères, vous pouvez compter sur lui, il n'y a pas à se méprendre à ce sujet. Il guérit la dysenterie et la diarrhée, règle l'estomac et les intestins, guérit les coliques, amolli les gencives, diminue l'inflammation et donne de la force et de l'énergie à tout le système. Le sirop Calmant de Mme Winslow pour la dentition des enfants, est agréable au goût, et la prescription est donnée par un des plus vives médecins des femmes et nourrices dans les Etats Unis. Il est en vente chez tous les droguistes du monde entier. Prix, vingt-cinq centins la bouteille.
Demandez le Sirop Calmant de Mme Winslow et n'en prenez pas d'autre sorte.

AVIS
EST par les présentes donné qu'une demande sera faite à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session au sujet de la Compagnie de chemin de fer de Colonisation d'Ottawa, pour un acte amendé l'acte d'incorporation de la dite Compagnie et lui accordant le privilège de s'amalgamer avec d'autres compagnies de chemins de fer en prolongant le temps pour le complétement de ce chemin, et étendant ses pouvoirs de constructions d'autres branches de chemins de fer, et d'amender le dit acte d'incorporation pour tous autres objets.
H. B. MACKINTOSH,
Secrétaire de la dite Compagnie.
Daté à Ottawa, ce 5 Janvier, 1887.

IN THE SURROGATE COURT OF THE COUNTY OF CARLETON.
"Guardianship Notice"
NOTICE is hereby given that after the expiration of twenty days from the first publication of this notice, application will be made to the Judge of the Surrogate Court, of the County of Carleton, at his Chambers, in the Court House, in the City of Ottawa, by Pierre Hyacinthe Chabot, for an order appointing the said Pierre Hyacinthe Chabot guardian of his infants children Jean Léon Chabot, Albert Henri Chabot, Charles Emile Chabot, and Marie Louise Beatrix Chabot.
VALIN & ADAM,
Solicitors for Pierre Hyacinthe Chabot.
Ottawa, 28th January, A. D., 1887.

Eglise St Joseph
Durant le temps du carême les sermons auront lieu en anglais les lundis et mercredis et en français les mardis et jeudis ; un sermon spécial sera donné chaque dimanche soir.
Personnel
L'honorable Thomas White est parti samedi pour Port Arthur où il adressera la parole dans l'intérêt du parti conservateur.
MM. C. H. Mackintosh et James Isbester sont aussi partis pour le même endroit dans le but de prendre une part active à la campagne d'Algona.
—M. J. L. Richard, ex propriétaire du magasin de nouveautés, coin des rues Dalhousie et St Patrice, fait maintenant partie du personnel de la maison Pigeon, Pigeon et Cie, rue Rideau, où il espère rencontrer ses nombreuses pratiques.

Récompense
Un incendie s'étant déclaré dimanche après-midi dans une maison appartenant à MM. Davis et fils, les pompiers eurent beaucoup de difficultés à restreindre les flammes en conséquence d'un hangar de 120 pieds de longueur rempli de bois sec qu'ils purent réussir à préserver malgré que le vent poussait dans la direction de ce hangar. En reconnaissance des services des pompiers MM. Davis, père et fils ont fait cadeau au Chef Young d'une somme de \$25 pour le fonds des pompiers.

In memoriam
Jeudi matin, on chantera au côté de St. Joseph, une messe solenne de Requiem pour le repos de l'âme du Rév. P. Tabaret. Tout le personnel du Collège sera présent de même qu'une foule d'amis de l'Institution qui ont été à même plus d'une fois d'apprécier les rares qualités du regretté supérieur du Collège d'Ottawa.

Nouveau bureau postal
Le département des postes vient d'établir un nouveau bureau de poste à Tétéreuil, sur le chemin d'Aylmer, près de Hull. M. Olivier Leduc en a la direction.

—M. J. L. Richard, ex propriétaire du magasin de nouveautés, coin des rues Dalhousie et St Patrice, fait maintenant partie du personnel de la maison Pigeon, Pigeon et Cie, rue Rideau, où il espère rencontrer ses nombreuses pratiques.

Parti Vice-Royal
Son Excellence le Gouverneur Général et Lady Lansdowns ont pris passage à 4.30 hrs aujourd'hui à Montréal sur le train du Canada Atlantique pour revenir à Ottawa. Les distingués voyageurs se déclarent enchantés de leur visite dans la métropole commerciale. Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue, au digne représentant de Sa Grâceuse Majesté la Reine, dans la Capitale.

Un homme tué
Samedi après-midi, vers 5 heures, un employé du Pacifique Canadien a trouvé la mort dans de pénibles circonstances. En voulant éviter d'être frappé par un convoi de marchandises à la gare Union, il fut renversé par un autre sur les rails voisins, que la vapeur et le bruit l'avaient empêché d'apercevoir ou d'entendre. L'infortuné fut retrouvé sur la neige horriblement mutilé et gisant dans une mare de sang.

Les restes du malheureux qui a nom Jean-Baptiste Bourdeau, ont été transportés à sa résidence à Mechanicville.

Aucun blâme ne peut être attribué à aucun des employés de la compagnie qui n'ont pu l'apercevoir à temps.
—M. J. L. Richard, ex propriétaire du magasin de nouveautés, coin des rues Dalhousie et St Patrice, fait maintenant partie du personnel de la maison Pigeon, Pigeon et Cie, rue Rideau, où il espère rencontrer ses nombreuses pratiques.

Jugement
L'honorable juge Wurtelle a rendu jugement dans la cause des colons du township de Egan, sur la Gatineau, contre Gilmour et Cie, jeudi.
Son Honneur a donné gain de cause à MM. Isidore Lapointe, André Boissonneault, Frank Brouillard, J. B. D'Aoust, Joseph Paradis, Philippe Paradis, C. A. M. Paradis, Hector Mauroit et J. B. Allaire. Ces personnes avaient poursuivi la société Gilmour pour avoir coupé du bois sur leurs lots. Le montant total de ce procès s'éleva à près de \$30,000.

—M. J. L. Richard, ex propriétaire du magasin de nouveautés, coin des rues Dalhousie et St Patrice, fait maintenant partie du personnel de la maison Pigeon, Pigeon et Cie, rue Rideau, où il espère rencontrer ses nombreuses pratiques.

A travers la ville
—Lady Macdonald et sa suite occuperont une loge à la salle d'Opéra ce soir, à la séance de M. J. W. Bengough, le fameux caricaturiste du Grip de Toronto.

—Il y aura prière tous les lundis et mercredis soirs avec sermon, à l'église Ste Anne ; le vendredi on y fera le pieux exercice du Chemin de la Croix.

—La valeur des marchandises entrées pour consommation en Canada durant le mois de janvier a été de \$6,785,741 ; le montant des droits de douane perçus a été de \$1,495,736.56.

—Le nombre des solliciteurs d'aumônes auprès de Son Honneur le maire diminue chaque jour.

—On parle déjà du prix et de la rareté des loyers ; à l'approche du mois de mai c'est la question qui intéresse le plus les propriétaires de maisons.

—On se plaint que la rue Albert semble avoir été choisie pour y déposer toutes sortes d'immondices qui, s'ils ne sont pas enlevés, pourront être cause de maladies au printemps.

—Les travaux à la Station de feu No 1 sont terminés à l'exception du peinturage de la Coupole.

—La Cour Suprême s'est ouverte ce matin et l'on a commencé l'audition des causes d'appel d'Ontario.

—La société St Antoine de Padoue vient de perdre un de ses membres, feu M. Joachim Raymond. L'avis des funérailles se trouve plus loin dans nos colonnes.

—Un nommé Fred. Williams a comparu ce matin devant le magistrat de police sur accusation d'être entré dans le magasin de M. Jacob Errat, marchand de meubles, et d'y avoir causé des dommages.

—Il y a eu cette après-midi assemblée du comité pour prendre en considération la meilleure manière de célébrer avec pompe le jubilé de la Reine.

—Aucune malle n'est arrivée au bureau de poste d'Ottawa durant la journée d'hier ni durant la nuit. Les trains étaient encore bloqués ce matin.

—Il y aura musique au rond à patiner de M. Ratte, tous les soirs.

—La température est délicateuse, aujourd'hui. Mars débute bien ; espérons que les tempêtes de neige sont à peu près terminées.

—C'est la première fois, croyons nous, qu'Ottawa est privé durant une journée des malles de Montréal, comme la chose est arrivée hier.

—Sur toutes les rues, un nombre considérable de journaliers sont occupés à enlever et à étendre la neige.

A LOUER—Le magnifique magasin, coin des rues Dalhousie et St Patrice. Ce magasin est tout garni de comptoirs et de tablettes adonnant pour le commerce de marchandises sèches. Conditions très libérales. S'adresser au No 225, rue Dalhousie, Ott. wa.—1 mars 18.

—909 visiteurs ont enregistré leur nom à la Galerie des Arts d'Ottawa durant le mois de février.

—Les visiteurs au Musée Géologique ont été plus nombreux de jour en jour. Le nombre des visiteurs durant le mois de février a été de 725.

—Une brigade considérable d'hommes employés depuis plusieurs jours par le gouvernement n'ont terminé qu'hier, l'enlèvement de la neige sur le chemin des amoureux et au arrière des édifices du Parlement.

—Une alarme a appelé les pompiers sur la rue Rideau, hier après-midi, vers les 5.30 hrs. Le feu s'était déclaré dans un hangar avoisinant la résidence de M. John Joyce et faisait de grands progrès qui purent être maîtrisés par les efforts des pompiers.

—Plusieurs élèves du Collège accompagnés de leur directeur ont fait une promenade en raquette, cet après-midi, sur la rivière Ottawa et dans quelques rues de la ville.

—Par suite du mauvais état des chemins à la campagne, nos marchés sont pauvrement approvisionnés depuis quelques jours. Le marché à bois s'en ressent aussi et le peu qu'on y apporte se vend au maximum du prix.

—Demain sera jeûne des Quatre-Temps en même temps que jeûne du Carême.

Pratique Salulaire—L'usage se répand beaucoup, même chez les personnes en parfaite santé, de prendre un petit verre d'amers avant le repas. C'est une pratique salulaire qui excite l'appétit et prépare une digestion facile et prompte. A cet effet, on ne peut conseiller de mieux que les "Amers Indigènes" dont un paquet de 25 cts produit un demi gallon d'amers.

MARIAGE DE L'HOMME SANS BRAS

Les badauds qui sont allés samedi soir au Dime Museum d'Arc St. à Philadelphie, ont en pardessus le marché le spectacle du mariage d'un des curiosités exhibées, John Huber, dit l'homme sans bras, célébré par l'habileté avec laquelle il fait avec les pieds ce qu'on fait généralement avec les mains. La personne qui unissait son sort au sien est une jeune fille de 21 ans, miss Saddle Boustein et n'est affligée d'aucune monstruosité physique.

Le clergymen qui s'est prêté à pénétrer la cérémonie se nomme le Rév. George Harding.

Les futurs, leurs témoins et le clergymen sont montés sur le théâtre au son d'une marche nuptiale jouée par l'orchestre puis les témoins ont présenté le révérend à l'homme sans bras qui, levant étalé, gament la jambe droite lui a saisi la main avec les doigts de pieds et lui a donné une étreinte si vigoureuse que les lunettes du ministre sont tombées.

La connaissance faite, Hubert s'est assis, a pris la bague de fiançailles entre deux orteils du pied droit, et capturant avec le pied gauche la main de la future il lui a passé la bague à l'annulaire avec une grâce et une adresse qui soulevèrent un tonnerre d'applaudissements. Dès que le silence s'est rétabli, le Rév. Harding a administré le mariage, et pendant qu'il donnait sa bénédiction aux nouveaux époux, Hubert a étreint de la jambi gauche la taille de sa femme et l'attirant à lui il a déposé une chaste baiser sur son front, ce qui a provoqué une nouvelle salve d'applaudissements. Le révérend s'est retiré, après avoir reçu ses honoraires, non des pieds du marié mais du maître du museum, qui a tenu à payer les frais de la noce, et la foule s'est écoulée avec recueillement pendant qu'on éteignait les becs de gaz.

Société St Antoine de Padoue
Les funérailles de feu Joachim Raymond, âgé de 48 ans, membre de cette Société, auront lieu mercredi, 2 mars prochain, à 7.30 a. m. Les membres sont priés d'y assister. Départ du convoi au No. 131 rue King.

L. L. VOLIGNY M. D.
Président
Ottawa, 28 février 1887

MARCHE D'OTTAWA

26 février 1887

| FARINE | |
|---|----------------|
| Farine No 1 par baril..... | \$ 3 80 à 3 80 |
| Farine forte de boulangers, 4 00 à 4 20 | |
| Farine extra..... | 4 00 à 4 50 |
| Farine de sarrasin..... | 3 00 à 3 00 |
| Farine d'avoine..... | 3 50 à 3 00 |
| Farine de blé d'Inde..... | 2 25 à 2 50 |
| GRAINS | |
| Blé, le minot..... | 70 à 75 |
| Avoine..... | 29 à 30 |
| Blé d'Inde..... | 0 00 à 0 00 |
| Pois..... | 00 à 00 |
| Fèves..... | 00 à 0 00 |
| Sarrasin..... | 00 à 0 00 |
| Orges..... | 00 à 0 00 |
| Soigle..... | 00 à 0 00 |
| LÉGUMES | |
| Patates la poche..... | 80 à 00 |
| Navets, le sac..... | 50 à 00 |
| Betteraves le sac..... | 30 à 40 |
| Choux, la douzaine..... | 0 20 à 0 25 |
| Pommes, le baril..... | 1 75 à 2 00 |
| Raisins la livre..... | 10 à 12 |
| VOLAILLES | |
| Poulets, le couple..... | 35 à 50 |
| Poules, la pièce..... | 40 à 50 |
| Cesaris..... | 75 à 85 |
| Dindes, la pièce..... | 0 75 à 1 25 |
| Oies..... | 50 à 75 |
| VIANDES | |
| Bœuf, les 100 livres..... | 4 50 à 5 00 |
| Lard..... | 6 00 à 6 25 |
| Mouton (au quartier)..... | 8 à 10 |
| Veau de..... | 5 à 7 |
| DIVERS | |
| Ceufs..... | 24 à 25 |
| Beurre, en pain..... | 20 à 20 |
| do en scouau..... | 17 à 18 |
| Promage..... | 9 à 11 |
| Suif brut, la livre..... | 5 à 5 8 |
| Suif fondu..... | 5 à 5 7 |
| Saindoux..... | 10 à 12 |
| Sucre d'étable..... | 10 à 12 |
| Miel, la livre..... | 12 à 13 |
| Sirof d'érable, le gallon..... | 1 00 à 1 00 |
| Foin, la tonne..... | 12 00 à 14 00 |
| Paille..... | 6 00 à 8 00 |

IL TIENT LA TETE

Le fameux Bruleur 'Argand'
Pouvoir d'éclairage sans précédent. Lumière égale à aucun lampe électrique. Fini en cuivre poli ou or bronzé. Prend cheminé ordinaire. Absolument sûr, s'adapte à toutes les lampes. Très avantageux surtout pour les magasins, les églises et les grandes salles. Falt très également et de façon à ce que la mèche puisse être remplacée, coupée et éteinte avec grande facilité. En conséquence de la combustion parfaite qu'il produit, toute odeur d'huile, si commune avec les autres bruleurs, est enlevée.
S'un vaste appareil de distribution de l'air empêche la lampe d'être surchauffée et toute huile épaisse ou légère peut-être indifféremment employée.
Seul agent pour Ottawa et le district.

EDWIN PLANT
Marchand de Vaisselle, Lampes, etc.,
114 rue Rideau
Ottawa, 4 nov. 1885.

Thomas Leblanc, TAILLEUR

vient d'ouvrir une boutique de tailleur au Nos. 537 et 539, au magasin de M. A. D. Richard, rue Sussex.
Toutes commandes exécutées avec promptitude et coupe garantie.
N. B. Mardes fines une spécialité

R. LAPIERRE

Tailleur
113—RUE BIDEAU—113
Rideau House
Portes voisines de M. Thos Birkett
OTTAWA

M. Lapierre désire informer ses amis et anciennes pratiques qu'il vient de réouvrir sa boutique de tailleur à l'endroit ci-haut, magasin de M. A. Blais—où il donnera satisfaction à tous.
Ottawa 18 déc. 1886.—1r.

Nouvel Etablissement DE RELIEUR

TENU PAR
Joseph Masse,
RUE SUSSEX,
(En haut du magasin de A. D. Richard.)

M. MASSE ayant fait l'acquisition de toutes les machines requises pour la confection des Livres, Blancs, Relieurs de luxe et de fantaisie, etc., vient d'ouvrir un atelier à l'adresse ci-haut désignée. Par sa longue expérience dans cette ligne d'affaires, il est en mesure de satisfaire tous ceux qui voudront bien lui accorder leur patronage.

Toute commande exécutée avec soin et promptitude et à des prix modérés.
JOSEPH MASSE
Ottawa 16 novembre 1886.

PERDU

Entre les rues Sussex et Nelson, dans la rue St. Patrice un livre de recettes, d'une valeur pour toute autre personne que pour le propriétaire. Une récompense sera donnée à celui qui le rapportera à
M. WALKERS, 165 rue Sparks.

AU PETIT NEGRE

520 rue Sussex, pour des chaussures de tout sortes, et de tout prix. Exemple : chaussures élastiques pour hommes, d'une piastre et vingt-cinq cents en montant. Rappelons-vous que c'est à l'enseigne du petit nègre, poste voisine du Canada

GRANDE EXCITATION

Chapeaux à moitié prix
Doivent être vendus sans réserve afin de faire place pour les importations du printemps

AU MAGASIN DE

Mlle A. McDonald
521 RUE SUSSEX,
Quatrième porte de la rue York

CHAS. DESJARDINS

Marchand d'Articles provenant de la Compagnie Manufacturière de Caoutchouc de Toronto
EN GROS SEULEMENT.

Marchand de toutes s'rites d'articles en Caoutchouc, Courroies, Boyaux en toile, coton et caoutchouc, Boyaux plus petits pour l'arrosage des jardins, etc., articles à l'usage des moulins, Couretures de Voiture, Hugs, Roue-àux pour Machines à Lever, Tapis en Caoutchouc, Couvertures de chevaux, etc., etc.

Plus de \$40,000,000 de capital.
Envoyez pour listes de prix et escomptes. Entrepôt et Bureau : No 26, bicc de l'Hôtel Russell, rue Sparks, Ottawa, Ontario.

Aussi, agent pour les meilleures compagnies d'assurances et courtier.
Ottawa, 9 février 1887.—1a.

IL TIENT LA TETE

Le fameux Bruleur 'Argand'
Pouvoir d'éclairage sans précédent. Lumière égale à aucun lampe électrique. Fini en cuivre poli ou or bronzé. Prend cheminé ordinaire. Absolument sûr, s'adapte à toutes les lampes. Très avantageux surtout pour les magasins, les églises et les grandes salles. Falt très également et de façon à ce que la mèche puisse être remplacée, coupée et éteinte avec grande facilité. En conséquence de la combustion parfaite qu'il produit, toute odeur d'huile, si commune avec les autres bruleurs, est enlevée.
S'un vaste appareil de distribution de l'air empêche la lampe d'être surchauffée et toute huile épaisse ou légère peut-être indifféremment employée.
Seul agent pour Ottawa et le district.

EDWIN PLANT
Marchand de Vaisselle, Lampes, etc.,
114 rue Rideau
Ottawa, 4 nov. 1885.

Thomas Leblanc, TAILLEUR

vient d'ouvrir une boutique de tailleur au Nos. 537 et 539, au magasin de M. A. D. Richard, rue Sussex.
Toutes commandes exécutées avec promptitude et coupe garantie.
N. B. Mardes fines une spécialité

R. LAPIERRE

Tailleur
113—RUE BIDEAU—113
Rideau House
Portes voisines de M. Thos Birkett
OTTAWA

M. Lapierre désire informer ses amis et anciennes pratiques qu'il vient de réouvrir sa boutique de tailleur à l'endroit ci-haut, magasin de M. A. Blais—où il donnera satisfaction à tous.
Ottawa 18 déc. 1886.—1r.

Nouvel Etablissement DE RELIEUR

TENU PAR
Joseph Masse,
RUE SUSSEX,
(En haut du magasin de A. D. Richard.)

M. MASSE ayant fait l'acquisition de toutes les machines requises pour la confection des Livres, Blancs, Relieurs de luxe et de fantaisie, etc., vient d'ouvrir un atelier à l'adresse ci-haut désignée. Par sa longue expérience dans cette ligne d'affaires, il est en mesure de satisfaire tous ceux qui voudront bien lui accorder leur patronage.

Toute commande exécutée avec soin et promptitude et à des prix modérés.
JOSEPH MASSE
Ottawa 16 novembre 1886.

PERDU

Entre les rues Sussex et Nelson, dans la rue St. Patrice un livre de recettes, d'une valeur pour toute autre personne que pour le propriétaire. Une récompense sera donnée à celui qui le rapportera à
M. WALKERS, 165 rue Sparks.